



Communiqué de presse

Embargo: 23.05.2016, 9:15

3 Travail et rémunération

N° 0351-1605-40

Enquête suisse sur la population active et statistiques dérivées: heures de travail

Les heures travaillées ont augmenté en 2015

Neuchâtel, 23.05.2016 (OFS) – **Le nombre total d'heures travaillées dans le cadre professionnel en Suisse a atteint 7,889 milliards d'heures en 2015, soit une augmentation de 2,3% par rapport à l'année précédente. Entre 2011 et 2015, la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps s'est très légèrement réduite pour s'établir à 41 heures et 17 minutes, alors que le nombre annuel de semaines de vacances a poursuivi sa progression régulière pour se chiffrer à 5,15 semaines, indique l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Selon la statistique du volume du travail (SVOLTA), le nombre d'heures travaillées par l'ensemble des actifs occupés en Suisse a progressé de 2,3% par rapport à l'année précédente pour atteindre 7,889 milliards en 2015. Aussi bien le nombre d'emplois (+1,7%) que la durée annuelle effective de travail par emploi (+0,5%) ont augmenté. La progression de cette dernière est occasionnée par une augmentation du nombre moyen de semaines normales d'occupation par emploi de +0,9%, soit de 45,7 à 46,1 semaines (en 2015 les jours fériés ont davantage coïncidés avec les week-ends) qui a plus que compensé la diminution de la durée hebdomadaire effective de travail par emploi (-0,3%).

Le volume de travail des activités à temps partiel progresse

En 2015, les emplois à temps partiel ont totalisé un nombre total d'heures de travail nettement plus élevé qu'en 2014 (+4,0%), en raison d'une augmentation du nombre d'emplois (+2,6%) et d'une progression de la durée annuelle effective par emploi (+1,4%). On notait dans le même temps une augmentation moins importante dans les emplois à plein temps (volume de travail: +1,8% ; nombre d'emplois: +1,2% ; durée annuelle effective de travail par emploi: +0,6%).

Très légère baisse de la durée effective de travail des salariés à plein temps

Entre 2011 et 2015, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise) s'est contractée de 7 minutes à 41 heures et 17 minutes en 2015, alors que le nombre de semaines de vacances a poursuivi sa progression régulière, passant de 5,07 à 5,15 semaines par année, soit un gain de 0,4 jour. Les salariés âgés de 20 à 49 ans disposent

de 4,94 semaines de vacances, contre 5,35 semaines pour les 15-19 ans et 5,61 semaines pour les 50-64 ans.

Plus de 44 heures hebdomadaires dans le secteur primaire

Ce sont les salariés à plein temps du secteur primaire qui ont accompli la charge de travail la plus élevée par semaine (durée effective de 44 heures et 48 minutes en 2015). Suivent, dans l'ordre, les branches «Hébergement et restauration» (42 heures et 17 minutes), «Activités financières et d'assurances» (41 heures et 57 minutes), et «Autres activités de services» (41 heures et 34 minutes).

Plus d'absences que d'heures supplémentaires

D'une manière générale, chez les salariés à plein temps, les heures supplémentaires (taux 2015: 2,3%) sont moins élevées que les heures d'absences (taux 2015: 3,8%). Les seules exceptions sont observées dans les branches «Information et communication» et «Activités financières et d'assurances». Ces deux branches enregistrent un taux d'absences (respectivement 2,7% et 3,6%) inférieur au taux des heures supplémentaires (3,3% et 4,0%).

Taux d'absences pour raison de santé

Les absences pour raison de santé (maladie ou accident) ont représenté la part la plus importante (77%) du volume annuel d'absences des salariés, suivies des absences liées au congé maternité (9%) et de celles pour raison des services militaire ou civil (8%). Le taux d'absences pour raison de santé (maladie ou accident) des salariés à plein temps s'est élevée à 2,9% en 2015. Le taux le plus faible (2,1%) a été constaté dans la branche «Information et communication», celui le plus élevé dans la branche «Santé humaine et action sociale» (3,7%).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

.....

Renseignements:

Rongfang Reutter, OFS, Section Travail et vie active, tél. : +41 58 463 64 86,

e-mail : rongfang.reutter@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail : kom@bfs.admin.ch

.....

Offre en ligne:

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse www.statistique.admin.ch > **Thèmes > 03 - Travail, rémunération**

La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Annexe méthodologique

Statistique du volume du travail (SVOLTA)

La SVOLTA est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ainsi que d'autres sources. Le but principal **de la SVOLTA est l'estimation des heures de travail effectivement accomplies dans l'économie suisse**. Le volume de travail se réfère au nombre total d'heures de travail productives au sens de la comptabilité nationale. La SVOLTA prend donc en considération :

- Les personnes, indépendantes ou salariées, qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération durant l'année de référence.
- Les personnes qui, sans être rémunérées, ont collaboré dans l'entreprise familiale pendant l'année de référence.

Le volume effectif du travail et ses composantes (heures normales, heures supplémentaires et heures d'absences) sont calculés annuellement selon le concept intérieur (ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire suisse), conformément à l'usage de la comptabilité nationale. Le volume effectif de travail s'obtient en additionnant les durées annuelles effectives du travail pour l'ensemble des emplois de l'économie suisse. La durée effective du travail correspond au nombre d'heures de travail normalement effectuées, auxquelles on ajoute les heures supplémentaires et dont on soustrait les absences.

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur 1 an et demi. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 105'000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 21'000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans ou plus.

L'ensemble des résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées de l'ESPA (dont la SVOLTA) sont également accessibles sous forme de tableaux à télécharger sur le portail statistique de l'OFS.

T1 Volume annuel effectif du travail et durée annuelle effective du travail selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation et le statut d'activité, 2010-2015

SVOLTA

Concept intérieur ¹⁾	Volume annuel effectif du travail en millions d'heures						Durée annuelle effective du travail en heures par emploi					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sexe												
Hommes	4 668	4 767	4 781	4 758	4 779	4 861	1 783	1 780	1 760	1 736	1 716	1 724
Femmes	2 739	2 788	2 816	2 849	2 934	3 028	1 236	1 233	1 220	1 210	1 216	1 226
Nationalité												
Suisses	5 260	5 303	5 299	5 257	5 252	5 354	1 488	1 486	1 471	1 449	1 433	1 443
Etrangers	2 146	2 251	2 299	2 351	2 461	2 536	1 653	1 644	1 616	1 602	1 603	1 607
Taux d'occupation												
Plein temps (90%-100%)	5 920	6 045	6 043	6 019	6 031	6 141	1 934	1 924	1 907	1 887	1 881	1 893
Temps partiel (moins de 90%) dont	1 486	1 509	1 554	1 589	1 682	1 749	838	840	838	833	844	855
Temps partiel I (50-89%)	1 074	1 096	1 127	1 156	1 241	1 296	1 243	1 234	1 227	1 215	1 227	1 237
Temps partiel II (moins de 50%)	411	413	427	433	441	452	453	455	456	453	449	454
Statut d'activité												
Indépendants	800	781	764	761	723	650	1 799	1 765	1 721	1 694	1 618	1 590
Salariés propriétaires de leur entreprise	357	364	370	362	371	410	1 876	1 862	1 862	1 833	1 766	1 780
Collaborateurs familiaux	102	116	110	113	109	102	1 049	1 100	1 070	1 063	1 050	989
Salariés	5 840	5 989	6 053	6 075	6 218	6 442	1 506	1 507	1 491	1 474	1 473	1 487
Apprentis	308	304	302	297	291	286	1 376	1 372	1 361	1 342	1 340	1 326
Total	7 406	7 554	7 598	7 608	7 713	7 889	1 532	1 530	1 512	1 493	1 484	1 492
1) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.												

T2 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps¹⁾, 2011-2015

SVOLTA

Concept intérieur ²⁾	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2011-2015
Durée hebdomadaire contractuelle du travail	41,92	41,93	41,91	41,88	41,89	-2 min
+ Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	1,05	1,03	1,03	1,00	0,98	-4 min
- Durée hebdomadaire des absences	1,56	1,56	1,69	1,56	1,59	2 min
= Durée hebdomadaire effective de travail	41,41	41,40	41,24	41,32	41,29	-7 min
1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.						
2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.						

T3 Salariés à plein temps¹⁾: composantes de la durée hebdomadaire effective du travail, taux d'absences, taux d'absences en raison de maladie/accident et taux d'heures supplémentaires selon la section économique²⁾, 2015

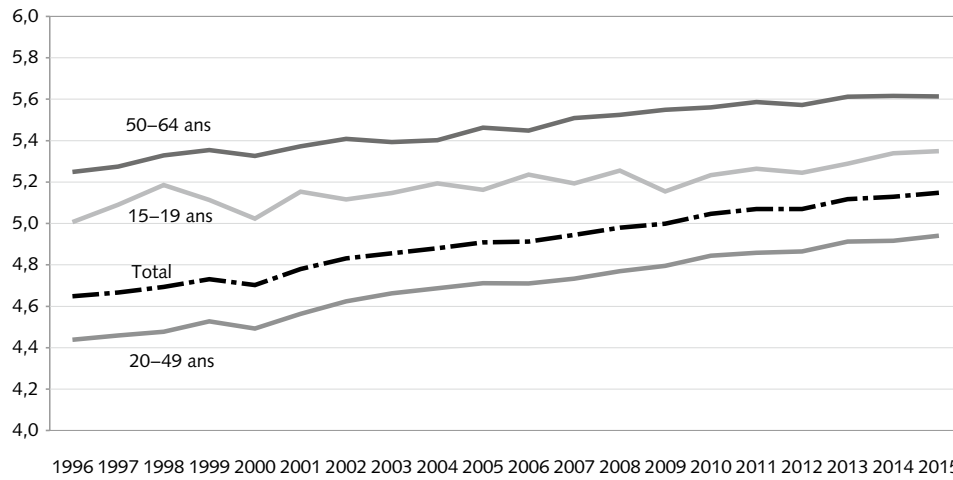
SVOLTA

Concept intérieur ³⁾	Durée hebdomadaire contractuelle du travail	Durée hebdomadaire des absences ⁴⁾	Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	Durée hebdomadaire effective du travail	Taux d'absences ⁴⁾	Taux d'absences en raison de maladie/accident	Taux d'heures supplémentaires
	en heures par emploi				en %		
Section économique NOGA							
A Agriculture, sylviculture	45,54	1,51	0,78	44,80	3,32	2,51	1,70
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	41,56	1,51	0,85	40,89	3,64	2,73	2,04
F Construction	41,97	1,96	0,67	40,69	4,66	3,10	1,61
G Commerce, réparation	41,85	1,62	1,13	41,37	3,87	3,22	2,71
H Transports et entreposage	41,99	1,71	0,55	40,82	4,08	3,23	1,31
I Hébergement et restauration	42,71	1,22	0,80	42,29	2,87	2,31	1,87
J Information et communication	41,15	1,13	1,37	41,39	2,74	2,10	3,32
K Activités financières et d'assurance	41,76	1,49	1,68	41,95	3,57	2,35	4,03
L/N Immobilier, activités administratives	41,82	1,85	0,88	40,85	4,41	3,64	2,11
M Act. spécialisées, scient. et techniques	41,68	1,66	1,42	41,44	3,99	2,92	3,40
O Administration publique	41,80	1,39	0,39	40,80	3,33	2,88	0,93
Q Santé humaine et action sociale	42,28	1,88	0,66	41,07	4,43	3,70	1,56
R/S/T Autres activités de services	41,76	1,62	1,41	41,56	3,87	2,72	3,39
A-T Total	41,89	1,59	0,98	41,29	3,79	2,89	2,34

- 1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.
- 2) Les données pour la section économique « Enseignement » ne sont pas présentées dans ce tableau en raison de la difficulté du relevé des composantes du temps de travail. Elles sont cependant intégrées dans le total.
- 3) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.
- 4) Comprend les absences pour raisons de maladie/accident, congé maternité, service militaire ou civil, protection civile, réduction de l'horaire de travail, conflit de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Les vacances et les jours fériés ne sont pas considérés comme des absences.

**Nombre de semaines de vacances par année des salariés à plein temps
(sans les salariés propriétaires de leur entreprise) selon les groupes d'âge,
1996–2015**

G 1

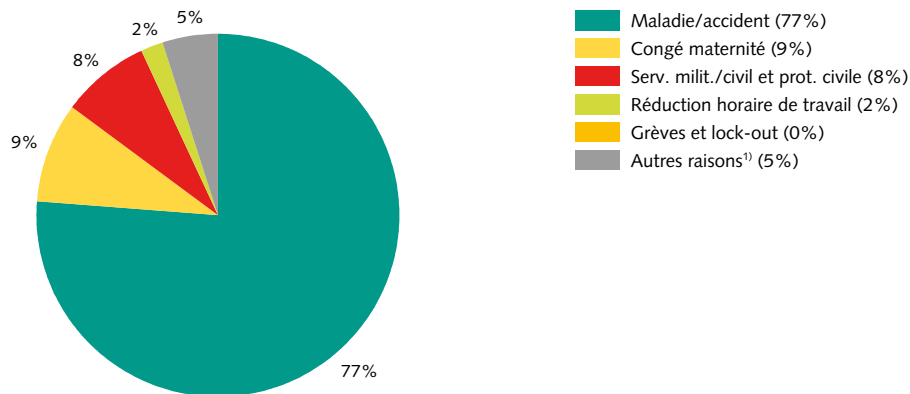


Source: OFS – Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2016

**Volume annuel des absences des salariés en 2015, par raison d'absence,
répartition en %**

G 2



¹⁾ Comprend les absences en raison du mauvais temps et les absences pour des raisons personnelles ou familiales.

Source: OFS – Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2016